

CREA 7022

BRIQUES DE PAREMENT CATÉGORIE I, U



TEXTURE, TYPE ET COULEUR

La maçonnerie décorative (intérieure et/ou extérieure) est effectuée avec des briques de parement massives sablées avec une structure lisse sans nervure. La teinte est violet-gris-brune dans la masse.

MATIÈRES PREMIÈRES, PRODUCTION ET VUES

Ce produit entièrement naturel est fabriqué avec de l'argile alluviale du quaternaire provenant de la vallée de l'Escaut. La brique est formée dans un moule sablé en insérant un bloc d'argile qui est cuit à une température de 1150°. La brique est une brique moulée à la presse massive sans renforcements et avec une structure légère. Elle est libre de nodules de chaux ou autres. Elle présente au moins une boutisse et une panneresse sans fissure ou défaut qui serait nuisible à l'aspect global de la maçonnerie.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les briques de parement bénéficient des labels « CE » et « Benor » et présentent les caractéristiques suivantes :

Marquage CE selon EN 771-1 : 2011 + A1 : 2015

Dimensions de fabrication (L x l x h)	: *212x100x63 mm	sur demande pour projets > 2500 m ²
Quantité / m ² avec un joint traditionnel	: ca. 59 (12 mm)	
Tolérance de taille	: T1	
Taille écartée	: Rm (12/6/4)	
Masse volumique brute	: 1725 kg/m ³ (+/- 20 %)	
Résistance à la compression normalisée moyenne (cat I)	: > 30 N/mm ²	
Absorption d'eau (24 heures)	: < 12%	
Absorption d'eau initiale (1 minute)	: < 4 kg/(m ² · min) IW3	
Perméabilité à la vapeur d'eau	: μ = 5/10	
Propriétés thermiques (λ10, sec. 90/90)	: 0,60 W/mK (tableau 1 EN1745)	
Durabilité (gel / dégel / résistance)	: F2	
Sels activement solubles	: Classe S2	
Réaction au feu	: Classe A1	
Force de liaison (conformément à l'annexe C de la norme EN998-2: 2003)	: NPD (performance non déterminée)	

Benormerk selon le PTV 23-002 (propriétés supplémentaires requises pour la Belgique)

Fleurs	: pas d'efflorescence (selon NBN B24-209)
résistance au gel	: F2 (selon EN 772-22)
Caractéristiques	: On considère dans le cas de briques destinées à la maçonnerie apparente que dans minimum 90% de la fourniture, au moins une panneresse et une boutisse ne présentent aucun dégât. Le nombre de briques avec défaut ne peut dépasser les 5%. Sont considérés comme défaut; la présence d'inclusions qui, par gonflement, pourrait provoquer des éclats dans la surface de la brique, des fissures ayant une largeur = 0.2 mm reliant au moins deux arêtes. Tout dégât et défaut doivent toujours être signalés avant la mise en œuvre.

CREA 7022

BRIQUES DE PAREMENT
CATÉGORIE I, U

MISE EN OEUVRE

Mélangez simultanément 5 palettes. Enlevez les briques verticalement de chaque pile. La condition de la bonne composition du mortier a lieu en consultation avec le fournisseur du mortier. La maçonnerie fraîche doit être protégée à l'aide d'une couche imperméable.

*Dimensions peuvent varier en fonction des productions. Pour la version la plus actuelle voir sur www.vandemoortel.be. Ce document n'est pas contractuel, il annule et remplace les précédents. Le fabricant se réserve le droit de modifier la gamme de produits ou les caractéristiques des produits. L'utilisateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière version du texte descriptif.

Photo du produit

